

Informations de base	
2023/2944(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Informations à transmettre par les pays tiers et par les autorités et organismes de contrôle aux fins de la supervision de leur reconnaissance, ainsi que les mesures à prendre dans le cadre de cette supervision Complétant 2014/0100(COD) Subject 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)07080	
25/10/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
08/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2944(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2014/0100(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/13566

Portail de documentation			
Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)07080	25/10/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)8615	05/12/2023	